



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Contamination des marins du porte-avions Charles-de-Gaulle

Question écrite n° 29004

Texte de la question

M. Louis Aliot appelle l'attention de Mme la ministre des armées sur les éventuels dysfonctionnements qui ont pu entraîner une contamination massive des marins du porte-avions Charles-de-Gaulle au covid-19. Un tiers des marins embarqués sur le porte-avions Charles-de-Gaulle ont été testés positifs au nouveau coronavirus. Unique porte-avions de la marine nationale, le Charles-de-Gaulle a dû interrompre sa mission après qu'une quarantaine de cas ont été officiellement recensés puis placés à l'isolement à l'avant du navire. Une semaine après, 1 040 marins ont été testés positifs sur les 1 760 à avoir été testés, dont une trentaine immédiatement hospitalisés. Une immense majorité d'entre eux venait bien du bâtiment nucléaire lui-même, sur lequel le virus s'est répandu comme une traînée de poudre, touchant presque 60 % des effectifs. L'équipage n'avait été en contact avec aucun élément extérieur depuis une escale à Brest (Finistère) du 13 au 16 mars 2020. Le virus était-il à bord du porte-avions avant même le 13 mars 2020 ou y est-il monté au retour des marins de leurs quelques jours de liberté? Le ministère a évoqué que « plusieurs hypothèses » étaient à l'étude pour déterminer où et quand un premier marin a été contaminé. Pour l'amiral Coldefy, ancien commandant de porte-avions, la contamination serait « vraisemblablement arrivée de l'extérieur puisque le porte-avions et toute la force étaient partis mi-janvier et rien ne s'est passé pendant toute cette période, avance-t-il. Brest, c'est un endroit où il y a de nombreuses familles. Les élections municipales avaient lieu, il y avait certainement des gens qui votaient à Brest ». Il demande quand le ministère des armées fera la pleine lumière sur cette affaire et les éventuels dysfonctionnements qui ont pu entraîner la contamination d'un nombre important de marins du porte-avions. Il lui demande si de nouvelles procédures seront étudiées et prises en considération pour éviter de reproduire une situation qui pourrait être encore plus dramatique dans le cadre d'un conflit armé.

Données clés

Auteur : [M. Louis Aliot](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29004

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2020](#), page 3036

Question retirée le : 1^{er} septembre 2020 (Fin de mandat)